

I BUT DU COURS

« Une intuition pure du mouvant permet, selon Bergson, de saisir en sa nature profonde la vie sans l'obstacle des concepts, qui ont un rôle pragmatique et utilitaire mais pluralisent et immobilisent le réel. [...] Quittant la source, [l'intuition] accompagne le fleuve à travers son cours, suit l'évolution dans son développement, car l'élan vital [...] reste source à travers l'existence [et] car l'intuition permet de saisir l'évolution comme créatrice. [...] L'intuition est une participation au mouvement créateur de l'évolution. »

(Gilbert Simondon, *Imagination et invention*, 60-61)

Qu'est-ce que l'évolution ? Publié l'année même de la naissance de Henri Bergson, *L'origine des espèces* (1859) de Charles Darwin a particulièrement marqué les années de la formation de Bergson. Dans ce livre, Darwin présente l'évolution comme un processus perpétuel et « naturel » de sélection des formes vivantes les plus adaptées (par hasard) à la lutte pour la vie. Mais – comme on voit tout de suite dans le titre du livre de Bergson à étudier dans ce séminaire – l'évolution est aussi, selon lui, une activité « créatrice ». Comprendre la portée philosophique et ontologique de cet adjectif sera l'un des buts de notre séminaire. Où se trouve la créativité dans l'évolution selon le bergsonisme ? Comment comprendre *L'évolution créatrice* comme une véritable philosophie du devenir ? Et pourquoi conclure, comme l'a fait Gilbert Simondon (entre autres), que Bergson y établit la nécessité de conceptualiser à nouveaux frais la pensée philosophique elle-même comme *intuition* afin de comprendre ce qu'est la vie elle-même ? Ce lien entre la philosophie *du* devenir (avec l'élan vital) et la philosophie *comme* devenir (dans l'intuition) révèle l'héritage bergsonien dans la pensée contemporaine de l'individuation (Simondon) et de la différence (Deleuze). Notre but sera alors d'établir une interprétation solide du bergsonisme en prenant *L'évolution créatrice* comme la clé de voûte pour ce qui concerne le rapport entre le devenir

(comme créativité) et l'intuition philosophique. Cette interprétation préparera le terrain pour une exploration de la philosophie de l'individuation chez Simondon et surtout de la philosophie de la différence chez Deleuze.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a) Examiner les idées principales de la philosophie de Henri Bergson, surtout dans *L'évolution créatrice*.
- b) Susciter une réflexion sur la question du rapport entre l'évolution (le devenir) et l'intuition philosophique.
- c) Explorer l'héritage du bergsonisme dans la philosophie contemporaine, notamment chez Gilbert Simondon et Gilles Deleuze.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a) S'exercer à la lecture, à l'interprétation et à l'analyse de textes philosophiques.
- b) S'exercer à la présentation orale d'un thème philosophique et développer la capacité de conduire la discussion qui s'en suit.
- c) Favoriser le développement des aptitudes à la recherche universitaire et des capacités d'écrire un texte sous la forme d'un travail scientifique en philosophie.

III CONTENU

- a) **Première partie (semaines 1 à 8) : L'évolution créatrice et le bergsonisme**
- b) **Deuxième partie (semaines 10 à 14) : L'héritage du rapport devenir-pensée chez Simondon et Deleuze**

IV FORMULE PEDAGOGIQUE

D'une façon générale, chaque séance débutera par une leçon magistrale suivie d'une discussion orientée par la leçon. Après, le temps restant sera organisé autour des exposés des étudiants (« connexion » et « travail de session »), de discussions et de commentaires de textes.

V LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGEREES

Obligatoires

- Bergson. *L'évolution créatrice*.
- Deleuze. *Le bergsonisme*.
- Deleuze. *Différence et répétition*.
- Les autres textes obligatoires (indiqués par un « ** » sur le **Calendrier provisoire**) sont (ou seront) disponibles dans le *Portail des cours* de l'Université Laval, en accord avec la définition

de « court extrait » dans *La politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval* (art. 5.11).

Suggérées

- Une liste de lectures suggérées sera distribuée pendant la session.

VI MODE ET CRITERES D'EVALUATION * , i , ii :

- **Participation** **10%**
Assiduité et participation aux discussions (présence, interventions, questions pendant les « séances de question-réponse » pour vos collègues, etc.).
- **Exposé « connexion »** **25%**
Il s'agit d'une explication d'un texte supplémentaire. Le but est de présenter le texte dans le cadre des questions et des recherches de Bergson, afin d'approfondir la recherche collective du séminaire. Les textes disponibles sont notés sur notre calendrier. Il faut indiquer votre choix lors de la deuxième séance.

Pendant les séances 4 à 14
Durée de l'exposé : 15 minutes
Durée de la séance de questions-réponses : 10 minutes
- **Exposé « travail de session » (Journée d'étude)** **15%**
*L'exposé « travail de session » constitue une présentation courte de votre travail de session : le sujet, les enjeux et votre position/argument. Étant donné que nous sommes nombreux dans ce séminaire, nous devons limiter les présentations à **10 minutes** et les sessions de « questions-réponses » à 5 minutes. Il est donc important de présenter un court résumé et le noyau de votre argument afin de profiter de cette occasion pour recevoir des conseils de vos collègues à propos de votre travail de session.*

Pendant les séances 14 et 15, ou pendant une « journée d'étude » selon le nombre d'inscrits. Date à préciser.
Durée de l'exposé : 10 minutes
Durée de la séance de questions-réponses : 5 minutes
- **Un travail écrit** **50%**
*Le sujet est au choix, mais vous devez développer le sujet présenté dans votre exposé « travail de session ». **(20 pages MAXIMUM, à double interligne, Times New Roman, 12pt.)** Date de la remise : une semaine après la journée d'étude.*

***NOTE : CES CRITERES D'ÉVALUATION PEUVENT CHANGER EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS DANS LE SEMINAIRE. LE PLAN DE COURS DEFINITIF SERA DISTRIBUE LORS DE LA PREMIERE SEANCE DU SEMINAIRE.**

VII CRITERES GENERAUX D'EVALUATION :

- Compréhension de la pensée de Bergson.
- Clarté de l'expression, cohérence de la présentation de l'argumentation, rigueur de l'argumentation et pertinence de la réflexion.
- La qualité du français écrit (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

VIII ÉCHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études
3. Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).
4. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>
<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>
<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

5. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

IX ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>.

X UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation des appareils électroniques (y compris les téléphones intelligents, les tablettes électroniques, les ordinateurs portables, etc.) est permise pendant les cours mais seulement pour les fins scolaires (par exemple, pour prendre des notes en cours). Mais, je vous conseille de lire l'article de 4.28.2014 dans *Le Figaro* : « Le stylo serait plus efficace que l'ordinateur pour prendre des notes en cours » ! (ICI)

Toute autre utilisation (enregistrement, Internet, SMS, Facebook, etc.) est interdite.
Débranchez-vous et soyez pleinement présent !

ⁱ L'étudiant qui ne peut se soumettre à une évaluation prévue dans le plan de cours ou une présentation doit absolument communiquer avec le professeur dès que possible. En cas de maladie, l'étudiant doit

fournir un **certificat médical**, signé par un professionnel de la santé et indiquant explicitement que, pour des raisons médicales, l'étudiant est dans l'incapacité de participer à tous ses examens durant une période précise. Pour toute autre situation, l'étudiant doit communiquer avec le professeur, qui réserve le droit de demander des documents appropriés.

ii L'étudiant qui ne respecte pas les délais imposés pour la remise du travail de session perd **5% des points obtenus par jour de retard, sauf en cas de force majeure (justification à l'appui)**.